sur les entrées, exprimant le vœu que cette somme serve à faire une distribution supplémentaire aux indigents au nom de la société.

Service des aliénés. — La ville de Douai contribuera pour 42 0/0 des dépenses nécessitées par ses aliénés dangereux et pour 58 0/0 pour les aliénés non dangereux.

Recette de l'octroi. — Le service de l'octroi nous communique la situation et la comparaison des produits de l'octroi au 30 décembre 1904 :

Décembre 1904	76 713 15
— 1903	79.322 30
Diminution	2.609 15

Par arrêté de M. le Sous-Préfet en date de ce jour, tous les agents composant le personnel de la police et gardes champêtres en tant que préposés surveillants, sont commissionnés.

Cette mesure est prise en vue de la surveillance motivée par l'exercice des brasseries.

Musique de l'Ecole d'artillerie. — Jeudi 5 janvier. — 1. Chateaubriand allegro militaire, Rouveirolis. — 2. Poète et Paysan, ouverture, Suppé. — 3. Venezia valse, Desormes. — 4. Ballet de Faust, Gounod. — 5. Les Houzards, mazurka, Parès.

Dimanche 8 janvier. — 1. Bray s. Somme, allegro, Bains. — 2. Prélude du Déluge, St-Saëns. — 3. Aimée, grande valse, Meister. — 4. Carmen, fantaisie, Bizet. — 5. Sérénade des Mandolines, Desormes.

DOUAI. — Du 31 décembre. — Naissances. — Gilbert Francis, et Colette Godin, rue de Paris, 96. — Louise Cosme, rue de Marcilennes, 26. — Renée Lamote, rue Scalfort, 3. — Alcide Depontin, Frais-Marais.

Publications. — Ernest Robitaille, journalier à Douai, et Pauline Labassée, couturière à Douai. — Charles Hénart, mineur, Pecquencourt, et Victoire Faone, servante, Douai. — Maurice Huon, dégraisseur, Douai, et Berthe Calrath, couturière, Paris.

Mariage. — Jules Debève, ouvrier mineur, et Marie Delplanque, ménagère. — Désiré Fayolle, ouvrier mineur, et Pauline Pecqueur, couturière.

DECHY. — Par arrêté de M. le Sous-Préfet de Douai, M. Etienne Flamant est nommé garde de la Société des chasseurs de Dechy.

COLLECTIONNEURS ! *Demandez à votre épicier*

le CHOCOLAT-LOUIT

Chaque tablette contient une chromo ou carte postale artistique avec cette étiquette contre 10 cmes d'échange.

Envoi prospectus explicatifs à LOUIT Frères et Cie, BORDEAUX

VALENCIENNES

VALENCIENNES. — Du 23 au 30 décembre. — Naissances. — Marcel Mercier, rue Basse, 30. — Suzanne Ruez ; Glovis Cachoux, rue de l'Hôtel-Dieu. — Cécile Willot, rue Askièvre, 1. — Madeleine Apostain, rue du Faubourg de Paris. — Célestine Boucaut, rue des Dentellières, 29. — Léon Dubus, rue des Foulons, 1. — Marcel Quiqe, rue du Pont-Delsaux, 65. — Julia Barbe, rue Saint-Eloi. — Maurice Membré, rue de la Barre, 2.

[illegible] rez, lieu dit : « Vert-Gazon ». — Eugène Philippe, avenue de Cambrai, 41. — Marie Urbin, rue de Lille, 87. — Marie Delerange, place de l'Esplanade, 19. — Amélie Lacroix, boulevard Dampierre. — Anna Allie, rue de l'Hôtel-Dieu. — Léon Sartieaux, rue de l'Hôtel-Dieu. — Anna Rodrigue, rue de la Barre, 48. — Virginie Dusauloir, rue de l'Hôtel-Dieu.

Mariages. — Frédéric Carlier et Valériane Pinchart. — Jules Maizy et Julia Poinin. — Jules Lorthioir et Eugénie Bondu. — Georges Bouzaut et Eugénie Lécuyer. — Auguste Nivelbent et Sophie Montigny.

Décès. — Lucien Proyart, 50 ans, rue de Lille, 6. — François Tabou, 41 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Stéphanie Coutelle, 37 ans, épouse de Pierre Gaudinix, rue Emmanuel Ray, 81. — Pierre Pester, 31 ans, rue des Hospices, 1. — Lery Jakobowitch, 68 ans, rue de Lille. — Marie Constant, 78 ans, veuve de Jean Caron, Recins de Bégumage.

Marie Decampe, 65 ans, veuve de Jules Defaux, place de l'Hôpital. — Arthur Martin, 4 ans, rue de l'Hôtel-Dieu. — Coralie Pitot, 80 ans, veuve de Augustin Mirland, rue Edmond-Guillaume. — Joséphine Petit, 79 ans, veuve de Célestin Coffart, place du Neuf Bourg. — Fabrosie Benin, 73 ans, veuve de Joseph Pillear, rue de l'Hôtel-Dieu. — Alphonsa Denisson, 48 ans, rue d'Alsace, 33. — Philippe Michel, 60 ans, rue du Faubourg de Paris, 60.

LE CENTENAIRE DE VICQ

Voici le programme de la fête organisée pour le 5 janvier, en l'honneur du centenaire Valentin Bourgeois :

A 8 h. 1/2 du matin : Réunion à la mairie des toutes les sociétés de la commune : Ste-Barbe, St-Sébastien, les Amis Réunis, les différentes sociétés de carabiniers, groupe de trente cavaliers environ. Musiciens organisés en fanfare, au nombre de trente environ.

A 9 h., vin d'honneur à la Mairie, offerts par la municipalité.

A 9 h. 1/2 : Départ de la Mairie pour se rendre chez le centenaire, présentation d'un bronze d'art et de bouquets, discours.

A 10 h : Départ pour l'église, cavaliers en tête ; une escorte d'honneur entourera la voiture du centenaire qui sera suivie du Conseil municipal, du Bureau de bienfaisance et de toutes les sociétés de la commune.

A 10 h. 1/2 : Messe solennelle.

A l'issue de la messe, banquet de famille au salon Lassalle, où le centenaire se rendra, suivi du cortège dans le même ordre.

A la brasserie coopérative de Thiers

M. Daniel Brion, mis au cause à la suite d'une plainte qui aurait été déposée par le président de la brasserie coopérative de Thiers adresse à l'un de nos confrères une lettre dont notre impartialité nous fait un devoir d'insérer les passages principaux.

« M. Daniel Brion n'était que directeur technique de la brasserie et qu'il ne s'occupait pas de la comptabilité, qu'au contraire un comptable était spécialement chargé de cette besogne.

« Que en outre les pommes de terre et navets ont été récoltées sur le terrain de la brasserie abandonné comme jardin au directeur. Que ces légumes avaient été plantés et soignés par lui, qu'il pouvait donc en disposer à sa guise.

« Qu'enfin, M. Daniel Brion n'a encore reçu aucune convocation de M. le procureur de la République quoiqu'il lui ait écrit pour justifier son adresse à Valenciennes ; et contrairement à ce que vous annoncez dans votre journal d'aujourd'hui il est depuis ce jour à Valenciennes et non en Belgique.

« Veuillez agréer, etc.

Daniel BRION,
73, boulevard Watteau,
Valenciennes. »

M. Brion a déclaré, en outre : 1° Qu'il avait donné sa démission il y a plusieurs mois, vers juillet, croyons-nous, démission qui fut acceptée par le conseil d'administration ;

2° Que, depuis, il a fait au conseil d'administration de l'*Avenir*, un procès devant le tribunal de commerce, procès qu'il gagna, le tribunal ayant condamné le conseil d'administration à lui payer une somme de 4.700 francs ;

3° Qu'il n'a reçu jusqu'ici aucun avis du parquet et qu'il attend à son domicile.

Sur les faits qui ont précédé et motivé, au moins en partie, sa démission, M. Brion a donné des explications qui mettent en cause le conseil d'administration : il s'agissait de fonds à prélever sur la caisse de la brasserie pour coopérer aux frais de la candidature d'un de ses membres.

Nous laissons à M. Brion la responsabilité de ses allégations, qu'il ne maintiendra pas, sans doute, de préciser, le cas échéant.

Un homme ébouillanté

A BEUVRAGES

Un accident très grave s'est produit à la brasserie Stévenard-Morlemez, à Beuvrages.

Un garçon brasseur est tombé dans une chaudière et a été grièvement brûlé.

Voici dans quelles circonstances s'est produit cet accident :

Jeudi, vers 8 heures 1/2 du matin, le garçon brasseur Lalou Philippe, en descendant d'un grenier où il était occupé suivit une passerelle, large d'à peu près 0,75 centimètres, placée au-dessus d'une cuve où se trouve continuellement de l'eau presque bouillante, à 80 degrés environ.

Par suite de l'humidité, la passerelle était glissante ; Lalou, manquant le pied, tomba dans le récipient.

Ses compagnons le retirèrent mais les deux jambes ne fonctionnaient qu'une plaie jusqu'à la hauteur du bassin.

Un médecin prodigue ses soins au malheureux ; avec deux mois de repos, on espère qu'il pourra reprendre son travail.

AUBNOY. — Incendie. — La nuit dernière vers une heure du matin, un incendie s'est déclaré à la ferme Dervivier-Moyaux Lagrange, la maison d'habitation et l'étable ont été détruits.

Saint Vaast. — Vol à la fosse Dutemple. — En arrivant à son travail, le chef du carreau s'aperçut que des planches avaient été arrachées à la clôture de la salle des machines et que plusieurs tuyaux avaient été brisés.

Le machiniste, Désiré Dussart, fut alors prévenu et constata qu'un manomètre, un godet graisseur, un robinet purgeur, un robinet d'alimentation, le tout pesant environ 45 kilos et estimé 60 francs, avaient été enlevés.

Il se rendit alors à son armoire à outils ; la porte avait été fracturée, un compas, un couteau, un veston, un mouchoir de poche à lignes bleues et blanches, marqué D. B., avaient été enlevés.

Les planches furent arrachées à la salle des machines à l'aide d'un bout de vieux rail, qui servit de pince pour pratiquer un trou par lequel un homme pouvait passer facilement.

L'enquête qui a été ouverte à ce sujet se poursuit activement.

SAINT-SAULVE. — Contusionné. — Corneille Edouard, 46 ans, mineur, à la fosse Thiers, manœuvrait une aiguille pour un changement de voie.

Ayant lâché subitement son levier, Corneille reçut dans l'aine droite et fut fortement contusionné. Repos d'une vingtaine de jours.

BRUAY. — A travers la vitrine. — M. Georges Demende, marchand de vélos, établi à Thiers, recevait, vendredi, la visite d'un client qui lui fit l'achat d'une bicyclette.

La machine demandée se trouvait à l'étalage. M. Demende voulut la retirer, mais il perdit l'équilibre et tomba dans la façade.

M. Demende brisa les vitres et eut deux artères du bras droit coupées.

Le garçon pharmacien, M. Boutry, lui prodigua les premiers soins en attendant l'arrivée de M. Schultz, docteur.

L'état de M. Demende quoique grave ne met pas ses jours en danger mais il sera longtemps avant de pouvoir se remettre à l'ouvrage.

HAULCHIN. — Numéros gagnants de la tombola des sapeurs-pompiers d'Haulchin tiré le 25 décembre.

4751, 200 fr. — 1414, 100 fr. — 3798, 50 fr. — 2579, acceptation. — 123, surtout. — 5757, 1089, services de table. — 544, vases. — 790, service de table. — 271, couvert à salade. — 4689, écrin à couverts. — 1465, 4454, surtout. — 2049, 4763, services à café.

3847, 4488, pendules. — 3817, service à découper. — 3717, 5167, services de fumeurs. — 1694, écrin de 6 cuillers. — 4198, écrin 12 cuillers. — 2290, service à liqueurs. — 2084, 2 vases. — 2946, 5471, 5485, services à bière. — 3481, pendule. — 1184, 5694, cachepots. — 1869, 2-3, services à gâteaux. — 3487, 6 cuillers à café.

5654, 5397, 6 cuillers à café. — 2206, 1904, 4687, 4687, Lampe. — 5-6, 5366, Parapluie. — 4-6, 4544, Pipe. — 1647, Pipe cigarettes. — 2344, Lampe. — 5653, Service à liqueurs. — 4164, 5699, Dessous de plat.

1814, 5096, 4766, porte-monnaie. — 3540, blague à tabac. — 3417, porte-monnaie. — 2659, ménagère. — 3458, 589, 9-6, bulliers. — 159, salière. — 3-96 pipe — 3413, étui à cigarettes. — 178, 5684, beurrier — 3064, pot à tabac. — 1567, 4074, pot. — 2417, cadre.

4760, Cadre. — 1938, 5565, 3148, 5593, Etui à cigarettes. — 761, Boîte à sel. — 5108, 5-98, Pot. — 2204, Déjeuner. — 1690, Saladier. — 1858, Service à cafés.

CAMBRAI

Armée active. — M. Sort, capitaine au 1er régiment d'infanterie, est mis hors cadre et nommé, à dater du 3 janvier 1905, à un emploi de son grade au bureau de recrutement de Péronne, en remplacement de M. Haillerd.

Acte de courage. — M. le Ministre de l'Intérieur vient de décerner une lettre de félicitations pour acte de courage à M. Lamour Charlemagne, batelier à Cambrai.

Le Conseil municipal de Cambrai s'est réuni le vendredi 30 décembre 1904, à 8 h. 1/2 du soir. 19 membres étaient présents.

Après avoir entendu lecture du procès verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation et de plusieurs lettres de remerciements.

Le Conseil :

1° Donne un avis favorable à la vente d'une maison sise à Tilloy, au profit des Hospices de Cambrai.

2° Adopte le rapport de M. Ramette tendant à acheter un droit de mitoyenneté pour l'école maternelle de Cantimpré et à céder un droit semblable pour le bureau d'octroi de la porte de Selles.

3° Ratifie la proposition de renouvellement du traité conclu entre la Ville et M. Rougerou, pour le construction, la réfection et l'entretien des trottoirs.

4° Entend lecture d'une lettre de M. le Sous Préfet de Cambrai, concernant l'agrandissement de la caserne de gendarmerie, pour y loger cinq nouveaux gendarmes à pied et demandant ce que la Ville consentirait à verser dans le dépense, évaluée à 30 000 francs. Le Conseil décide qu'il est préférable de surseoir à l'agrandissement des casernes de la troupe et qu'il ne peut contribuer aux dépenses proposées pour l'agrandissement de la caserne de gendarmerie.

5° Vote un crédit de 4 500 fr pour fêtes publiques, le crédit de 1901 ayant été dépassé de 2 500 fr.

6° Approuve un devis s'élevant à la somme de 2 754 fr 06 pour travaux de préservation à la porte Notre Dame, classée comme monument historique dont la moitié sera payée par la ville et l'autre moitié par l'Etat.

7° Approuve la transaction intervenue entre la municipalité et M. Quentin, propriétaire de la maison n° 25, rue de la porte Notre-Dame, qui estimait que l'abaissement du niveau de la rue lui avait causé un préjudice de 2 200 fr.

D'un commun accord l'indemnité a été réduite à 1975 fr.

8° Décide la création d'une seconde classe à l'école maternelle de St Roch dont l'achat du matériel et l'installation constituent une dépense de 600 fr.

9° Décide en outre la création d'une nouvelle classe à l'école des filles de la rue St Julien et vote à cet effet la somme de 3400 francs pour mobilier et installation.

A 9 heures 1/2 le conseil s'est constitué en comité secret.

SI VOUS SOUFFREZ de RAGES DE DENTS, maux de tête, migraine, névralgie !!!

N'hésitez pas IL GUÉRIT

Usez du célèbre CEPHALIQUE St-MICHEL INSTANTANÉMENT

LES PRUDS CÉPHALIQUES sont les plus efficaces contre les plus fortes névralgies.

Pharmacie COUVREUR, 32, rue Neuve, Roubaix, et dans toutes les bonnes pharmacies.

SOLESMES

Encore l'homme aux fiches

Saluez M. Debierre, le délateur, le Vadécard illicis.

Nous avons, paraît-il, manqué d'exactitude en indiquant le nombre des auditeurs qui se pressaient (?) à la parlotte donnée, il y a quelque quinze jours, par le compagnon d'infortune du général André.

Ce pauvre docteur, tout le monde le sait, n'a plus rien à envier au gâteau du Palais Bourbon : lui même a été admis à contempler les trente-six chandelles sous une commotion subite produite par un trèfle à cinq feuilles.

Donc rectifions notre inexactitude. Au dire d'une feuillette bloccarde bien informée, il y aurait eu plusieurs centaines d'auditeurs.

Plusieurs ? c'est plutôt vague : quand on se mêle de rectifier un nombre on devrait donner quelque chose de plus précis : de deux cents à neuf cents le merge est trop large. Ce n'est pas sérieux, et n'est à faire croire que le compteur, ami du F.·. Debierre, n'était pas plus en état de nombrer les auditeurs que le cher Docteur ne le fut de compter les chandelles qu'on lui fit contempler en plein jour.

Mais de grâce, que le feuillette ne parle plus de mouchard, car plût toujours pour la susdit frère.·. : ça lui fait de la peine !

Quant aux assistants que nous avons nommés, nous n'avons fait que nommer ceux qui tout le monde a vus ; ils ne se cachaient pas, les braves esclaves ! ils savaient du cœur... obligatoire ; d'ailleurs la vérité souffle guère dans les voiles du cléricalisme. Mieux vaut être dans le sillage d'un F.·. Debierre ou Depreux. M. Lozé est déjà usé : on la dit tout beut chez les intellectuels cambistes des rives de la Sèle.

Demandez plutôt au cloyau Ulysse du château.

Poste. — Nom des communes belges qui, se trouvant à 30 kilomètres de Solesmes, bénéficient du tarif postal français : Angrie, Audregnies, Elouges, Quiévrain, Rouain.

A l'occasion du jour de l'an, M. le Maire et MM. les adjoints recevront à la Mairie, de onze heures à midi.

— Nous rappelons que les cotisations de la Société de Secours Mutuels seront reçues le dimanche 8 Janvier.

SOLESMES. — Du 22 au 28 décembre 1904. — Naissances. — Chastie Palmyre. — Wennesre Yvonne. — Burge François.

Décès. — Abel Gambier, entrepreneur, époux de Catherine Barbet. — Molty André, quincailler, époux de Victoire Sprocq. — Labbez Gustave, meunier, veuf de Adèle Barbet. — Dereneuq Victor.

Promesse de mariage. — Henniquan Louis, propriétaire, dom. à Bruille-St-Amand et Roland Marie, modiste à Solesmes.

PETITE CORRESPONDANCE

J. K. 437. — Impossible de trouver livre ou article de Revue traitant cette question. Regrets.

JEU DE DAMES

Nous ouvrons aujourd'hui notre premier concours de solutionnistes. Le concours comportera 5 problèmes. Le nombre du prix sera en rapport avec le nombre de concurrents. Toutes les solutions compteront pour un point.

Un problème signalé comme ayant plusieurs solutions donnera droit à autant de points qu'il y aura de solutions. Toute solution exacte en plus de celles annoncées donnera droit à deux points. Sauf avis contraire, tout problème est présumé n'avoir qu'une solution.

On entend par *double solution* un jeu qui conduit au gain de la partie par des coups différents de ceux indiqués dans une première solution, quand bien même le gain s'obtiendrait en donnant sur la même case que dans la première solution.

On appelle *variantes* tous les coups nouveaux qui se produisent dans un jeu par suite de changements survenus dans la conduite de l'adversaire.

En cas de démolition, celle-ci sera cotée également pour un point. Nous entendons par *démolition* une démonstration prouvant que la solution de l'auteur n'assure pas le gain aux blancs.

Ce concours est ouvert à *tous* nos lecteurs, sans distinction. Les solutions et communications doivent nous parvenir dans la huitaine, soit le lundi de la semaine suivante, dans l'après midi au plus tard.

Nos lecteurs du dehors peuvent nous adresser leurs solutions, soit par lettre affranchie à 0 fr. 15, soit par carte postale, soit même comme papiers d'affaires sous enveloppe timbrée à 0 fr 05, mais dans ce cas à la condition expresse qu'il n'y soit joint de correspondance personnelle.

Le premier problème du concours n'offre aucune difficulté sérieuse, et sa simplicité le met à la portée de tous les débutants.

Problème 10, par G. D.

NOIRS : 15 PIONS 1 DAME

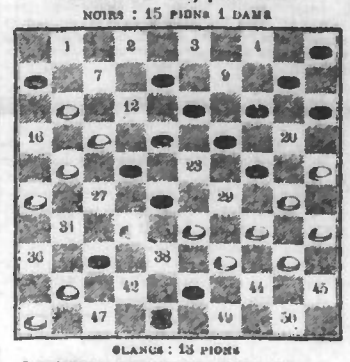

BLANCS : 18 PIONS

Les blancs commencent et gagnent.

Solution du problème 8 :

B. 27.22 — 32.21 — 21.17 — 26.17 — 42 37 — 38 20 — 39.34 — 44.2

N. 18.27 — 23 41 — 12 21 — 11.22 — 41.32 — 24.15 — 29.40 ou 30.39

Solutions justes du problème 8 :

MM. Dauvaux, Ch. B., Debyzer, Leblanc, M. F., Sohier.

Louis Brunin à Tourcoing. (Vous avez raison, la solution est des plus simples ; mais, toute simple qu'elle soit, vous n'avez pas tout vu ou tout dit, puisque vous omettez la variante 29 40, qui force le damage à la case 2, ce qui du reste est préférable dans les deux cas).

AVIS. — Le secrétaire du *Damier-Club* de Tourcoing, nous informe que les réunions des amateurs ont lieu tous les mardis soir, café du Cygne, Grand-Place, et qu'un grand match entre deux forts joueurs aura lieu très prochainement.

Adresser toutes les solutions et communications à M. Paul, au *Damier de Wasemmes*, Etablissement Saint-Louis, rue du Marché, 20, où les joueurs se réunissent les dimanches, lundis et jeudis dans la soirée.

Une invitation cordiale est adressée à tous les amateurs du notre beau jeu, dont les combinaisons souvent brillantes, toujours profondes, ne le cèdent en rien aux plus difficiles combinaisons des Echecs.

REVUES

La Réforme Economique, 42, rue du Louvre, Paris. Abonnements : Un an 20 fr. Rédaction-administration, 42, rue du Louvre, Paris.

Sommaire du 25 décembre 1904. — Partie économique : La crise de la production, ses causes réelles et ses remèdes possibles : le remède allemand, J. Domergue. — Les capitalistes anglais et l'or à Madagascar, T. L. — La Loire navigable, Ch. Georgeot. — La circulation des sucres, P. Sincerny. — Ajournement de la convention franco-américaine, P. V. — La vente du bétail tuberculeux, V. Didier. — La revue de la semaine, G. Fleurey.

Statistiques douanières : Statistiques du Commerce extérieur de la France pendant les 11 premiers mois de 1904 et 1903.

Partie commerciale et financière : Mouvement Commercial, P. Vargne. — Chronique Financière, J. Bertal.

Statistiques Générales : Le Thermomètre des Affaires en France. — La Situation Economique à l'Etranger.

La Revue Blanche, paraissant tous les dimanches. Le numéro, 1 f. 5 centimes ; abonnements, France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. — 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Sommaire du 25 Décembre 1904. — La France inconnue : les grottes du Bassin-les-Messieurs, Léo Claretie. — Au Simplon, marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française. — Petits poèmes à dire : Le premier janvier, Maurice Rollinat. — Récréation scientifique : une tempête dans un verre... du café, A. Symphiete. — Gavarni écrivain et savant, Henri d'Almeras. — La dernière lettre, Charles Foley. — Les sabots de Noël (suite, Georges Contesse. — La neige, Jean d'Avril. — Çà et là. — La terre qui meurt (suite), René Bazin, de l'Académie française. — Illustrations d'après Gavarni, F. de Haenen, Alfred Paris, des reproductions photographiques, etc.

Bulletin des Congrégations, paraissant le Dimanche. Le N°, 0 fr. 15 ; un an 6 fr. ; années écoulées, chaque volume 2 fr.

Sommaire du 25 Décembre 1904. — Jurisprudence : Liquidations ; congrégation mixte ; tierce opposition à la nomination du liquidateur (admise). — La loi charge le tribunal de statuer sur la requête à fin de nomination du liquidateur aussitôt après sa promulgation et avant même l'intervention de l'arrêté ministériel ; mesures conservatoires et prise de possession par le liquidateur (interdites).

COTE DU PEIGNÉ « Type U »

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la corbeille

Tourcoing, 31 décembre.

MOIS	COTE précédente	COTE 31 h. 1/2 Restante	COTE 4 h. 1/4 Tonc.	CLOTURE Acheteur	CLOTURE Vendeur
Déc.	—	—	—	—	—
Janv.	5 35	5 25	—	—	—
Févr.	5 35	5 27	—	—	—
Mars	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—
Avril	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—
Mai	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—
Juin	5 30	0 00	—	—	—
Juil.	5 30	5 27 1/2	—	—	—
Aout	5 30	5 30	—	—	—
Sept.	5 30	5 30	—	—	—
Octo.	5 30	5 30	—	—	—
Nov.	5 27 1/2	5 27 1/2	—	—	—

10 000 k.

Affaires traitées à la Corbeille :

Mars. — 5.000 k. à 5.25 février. — 5.000 k. à 5,27 1/2 février.

Total : 10.000 k.

AVIS — Lundi 2 janvier 1905, pas de Cote à l'issue.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » » 75 [illegible] En juin n° 1 : 75 50 ; n° 2 : » » ; Cuite 1er jet 88 25 à » » » 88 » » » à » » ...

ALCOOLS. — 3/6 Bx disp. : 47 50 à » » ...

Mercuriale des Marchés aux bestiaux de Douai — Voici les résultats de la mercuriale des marchés aux bestiaux de Douai, en date des 3 et 30 décembre.

Bœufs amenés 4, vendus 28, prix moyen du kilog., 1re qualité, poids vif, 0,85 ; poids net, 1,50 ; 2e qualité, poids vif, 0,75 ; poids net, 1,30.

Taureaux : Amenés 19, vendus 49 prix moyen du kilog., 1re qualité, poids vif 0 fr. 75, poids net 1 fr. 30 ; 2e qualité, poids vif 0 fr. 65, poids net 1 fr. 10.

Vaches : Amenées, 254, vendues 240 ; prix moyen du kilog., 1re qualité, poids vif, 0 fr. 80 ; poids net, 1 fr. 40 ; 2e qualité, poids vif, 0 fr. 70 ; poids net, 1 fr. 20 ; 3e qualité, poids vif, 0 fr. 60 ; poids net, 1 fr. 00.

Veaux : amenés, 69 ; vendus, 75 ; prix moyen du kilog., 1re qualité, poid vif, 1 fr. 08, poids net, 1 fr. 76 ; 2e qualité, poids vif, 0 fr. 85 ; poids net, 1 fr. 45.

Cambrai, 31 décembre.

Blés au kilos.			
Blé bl. n...	18 .. à 18 40	Seigle l'h.	14 .. à 16 .
— roux	.....	Escour. l'h.	9 .. 10 25
— sem. l'h.	17.50 18. .	Avoines	16 . 16 50
Farines 100 kilos			
Farinal 1 q.	44 . à	Son. . .	15 .. à .....
» 2 q.	38		
Huiles 100 kil.			
Colz. sout.	60... à	Lin de pays pour peinture	45... à .....
» épur	65...		
Œill. ext.	90... 105...	Lin étr.	....
Œill. fine	....	Cameline	....
Graines l'hect.			
Colza . .	..... à 14 50	Lin . .	16... 17 ..
Œillette o.	22 .. 22 25	Cameline	9... 10 ..
Tourteaux les 100 kil.			
Colza pays	11 50 à 14 50	Lin. . .	..... à 16 50
» étrang	....	Cameline	....
Œillette .	..... 16 50	Pavots .	..... 18 50
Fourrages			
Foin.	1re q. 55 à 60	Luzerne.	2e q. 40 à 45
»	2e q. 50 à 55	Paille-blé.	1re q. 17 à 18
Luzerne.	1re q. 45 à 50	»	2e q. 16 à 17

Bestiaux (marché du 30 décembre)

Veaux amenés : 31 gras et 0 maigre.

— (prix du kilog sur pied) . . . 0 85 à 1,15

Porcs (prix du kilog sur pied)..... 0.95 à 1.00

ARRAS, 31 Décembre.

GRAINS l'hect.		FARINES 100 kil.	
ité bl. c.	15 50 17...	1re qual...	31 50 .....
Blé v....	.....	Bon.....	14 75 .....
Blé r.a..	15 50 17...	**GRAINES l'hect.**	
Blé r. v..	.....	Œil. n....	....
Seigle....	.. ..	Colza a...	....
Escourg .	16 25 11 ..	Lin a....	....
Orge . . .	.. ..	Cameline	....
Avoine...	6... 7 25		

HOUBLON

Œillettes	85.
Colza lad.	50 .
Lin	41 ..

Beurre, la 1/2 kilos . . .	1 40 à 1.50		
Œufs, le quarteron . . .	3 .. 3 25		
FOURRAGES			
Œillettes	16 50		
Colza			
Lin	19 50		

AIRE, 30 Décembre 1904.

GRAINS			
... Saint.	... Mont.		
120 Blés. 17 24	... Pois..	DIVERS	
. 3 Seigle 13 .	GRAINES	Pom. t.	.7 50
. 6 Esc.. 11 91	... Colza. .. .	Poulets (2)	0 50
149 Avoi. .7 83	... Œill.. .. .	Beurr. kil.	6 ..
27 Fév.. 15 75	... Cam..	Œufs (60)	3 60

Paris, 30 Décembre.

HUILES RAFFINÉES toute consommation. — Les cours sont bien tenus, mais sans changement. La demande est peu active de la part de la consommation.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangées	76 50 à 70 ..	
» 1 kil. . . .	77 .. 77 50	
En caisses de 50 à 60 kil.	76 . 76 50	
» 25 à 30 kil.	76 50 77 ..	
» 10 kil. . .	77 .. 77 50	
Raffinés en pains. . . .	78 .. 78 50	

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits déclarés : cubes, 48 fr. à 48,50 ; pains, 46... à 46,50.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets . . . . . en sacs	.70 ..	.70 50
Irrégulières	.70 50	.71 50
Petits déchets	.73 ..	.71 ..
Sacres en poudre.	.69 50	.70 50
Remoulés (suivant finesse) . . .	.73 ..	.74 ..
Glucose	.73 ..	.74 ..
Cristallisés extra acquitté. . .	.70 ..	.70 50
— en poudre	.71 ..	.71 50

DEUIL

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Mademoiselle

GABRIELLE-MARIE-CAROLINE-ALEXANDRINE

BERNARD

pieusement décédée à Lille, le 29 décembre 1904, à l'âge de cinquante-neuf ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service actuellement qui auront lieu le lundi 2 janvier 1905, à onze heures, en l'église de La Madeleine, à Lille, en paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Santes, pour y être inhumé.

(Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées le samedi 31 décembre, à cinq heures trois quarts du soir.)

L'assemblée à la maison mortuaire, place aux Bleuets, 3, à dix heures trois quarts.

Des Messes seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le jeudi 5 janvier, pendant toute la matinée ; un Obit solennel sera chanté la même jour, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie).

On est prié de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes. 31d,1j—6903

Vous êtes priés d'assister à l'Obit solennel anniversaire qui sera chanté au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-André, à Lille, le mardi 3 janvier 1905, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie), pour le repos de l'âme de Madame

BOUCHELET de LAFOSSE

née Henriette-Marie-Louise-Adélie BERNARD, décédée pieusement à Lille, le 3 janvier 1904, à l'âge de quarante six ans. 6905

ESTOMAC

Digestions difficiles, dyspepsie, pituitisme, vertiges, crampes, vomissements, gastrite, ballonnement intestins, paresseux, douleurs dans l'estomac, le dos, les reins, constipation, sont soulagés de cette si toujours guérie par le STOMACHIQUE GERRETTE

Cure d'un mois : 5 fr. — 1 boîte, 1 fr. — Entre à SCHETTE, Cambrai (Belgique) et à la boîte, 1er pharmacie.

La fabrique de Manufacture SOUVEZ Père, Lille, met en vente un choix considérable de Couvertures pour voyages.

BOURSE DE LILLE

DU 31 DECEMBRE 1904

Cours transmis par la Banque du Nord et des Flandres

A. et L. PALLIEZ, *108, rue Nationale et 39, rue Faidherbe, LILLE.*

OBLIGATIONS	Cours précéd.	Cours du jour
Nord 1870	121 »	»»» »
— Bons 1898	495 »	»»» »
— — 1898	510 »	»»» »
Douai 1891	495 »	»»» »
— 1892	495 »	»»» »
Roubaix-Tourc	50 »	»»» »
— — 1893.	495 »	»»» »
Roubaix 1903.	490 »	»»» »
Tourcoing 1903.	500 »	»»» »
Armentières 1886.	502 »	»»» »
Valenciennes 1891	495 »	»»» »
Mines de Béthune 1877.	450 ..	»»» »
— Douges 1894*	510 ..	»»» »
— Drocourt 1894.	515 »	516 »
— Escarpelle 1894.	512 50	514 »
— Merles 1894.	510 »	»»» »
Ch. de fer du Cambrésis	395 »	»»» »
Gaz de Wasemmes 1-2	510 »	510 »
— — 3e série	512 »	»»» »
Denain-Anzin (r. à 500).	511 »	»»» »
BANQUES (ACTIONS)		
Crédit du Nord . .	535 »	535 »
Vertey-Decroix . .	1320 »	»»» »
Devilder et Cie . .	1060 »	»»» »
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wasemmes .	510 »	»»» »
Brouta et Cie . . .	640 »	»»» »
Saint-Sauveur-Arras	2 75	»»» »
Bische Saint-Vaast.	26 ..	»»» »
Denain-Anzin* . .	1470 »	1476 »
Hauts-Fourneaux S.	»»» »	»»»
Forges Saint-Amand.	650	»»» »
Sing. Metall. Ferrant.	»»»	»»» »
Senelle Maubeuge . .	595 »	»»» »

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offre	Demande
Albi	1255 »	....	....	.... »
Aniche	1837 »	1820 »	1270 »	1355 »
Annœu	5895 »	.... »	....	.... »
Azincourt	600 »	598 »	600 »	595 »
Bully-Grenay* . .	4311 »	4325 »	4350	4315 »
— — 1/50 .	88 ..	87 50	88 »	87 »
Blanzy	1210 »	.... »	....	.... »
Bruay (vingtième) .	690 »	693 »	685 »	690 »
Campagnac	840 »	....	....	.... »
Carvin (cinquième) .	305 »	301 »	295	300 »
Carvin (entière) . .	1614 »	1430	1425	1475 »
La Clarence . . .	280 ..	280 ..	282	275 »
Courrières* . . .	2810 »	2790 ..	2800 »	2785 »
Crespin	99 ..	99 75	101 »	99 »